

les élections professionnelles dans l'entreprise

Jean Laroque

2^e édition



manuel Dalloz de droit usuel

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE. — L'ORGANISATION DE LA DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	7
Les dispositions conventionnelles	8
CHAPITRE 1. — LES EMPLOYEURS	11
Section 1. — Nature et dimension des entreprises	11
A. — <i>Nature des entreprises ou établissements</i>	11
1 ^o Délégués du personnel	11
2 ^o Comités d'entreprise	12
3 ^o Délégués syndicaux	13
B. — <i>Dimension des entreprises</i>	13
1 ^o Délégués syndicaux	13
— Principe	13
— Délégués supplémentaires légaux	14
a) délégué supplémentaire de collège	14
b) délégué central d'entreprise	15
c) entreprises de moins de 50 salariés	16
2 ^o Délégués du personnel	17
a) Principe	17
b) Nombre	17
c) Les délégués de site	18
d) Représentant des salariés et entreprises en difficulté	19
3 ^o Comités d'entreprise	19
4 ^o Comité central d'entreprise	21
5 ^o Commissions paritaires locales	21
6 ^o Comités de groupe	22
Section 2. — L'effectif du personnel des entreprises	22
A. — <i>Date de l'évaluation</i>	23
B. — <i>Éléments du personnel compris dans l'effectif</i>	23
C. — <i>Cas particuliers</i>	26

Section 3. — Entreprises et établissements	29
Sous-section A. — <i>Unité économique et sociale</i>	<i>30</i>
Sous-section B. — <i>Les établissements distincts</i>	<i>36</i>
 Section 4. — Diminution des effectifs ou modification de la structure de l'entreprise	 40
A. — <i>Diminution des effectifs</i>	<i>40</i>
B. — <i>Modification de structure</i>	<i>43</i>
C. — <i>Modification du contrat de travail du représentant du personnel</i>	<i>45</i>
 CHAPITRE 2. — OBLIGATIONS DES EMPLOYEURS ET FORMALITÉS PRÉLI- MINAIRES AUX ÉLECTIONS	 47
 Section 1. — L'initiative des élections	 47
A. — <i>Délais</i>	<i>48</i>
1° Première institution	48
2° Renouvellement	48
3° Élections partielles au comité d'entreprise	49
4° Délégué suppléant	49
B. — <i>Cadre des élections</i>	<i>50</i>
 Section 2. — Le protocole préélectoral	 50
A. — <i>Les participants à l'accord</i>	<i>51</i>
1° Le chef d'entreprise	51
2° Les organisations syndicales représentatives	51
B. — <i>Négociation et signature du protocole d'accord</i>	<i>54</i>
C. — <i>Durée et nature du protocole</i>	<i>55</i>
D. — <i>Contenu du protocole</i>	<i>56</i>
1° Établissements distincts	56
2° Répartition du personnel et des sièges entre les collèges	56
3° Modalités d'organisation et de déroulement des opé- rations électorales	58
4° Absence d'accord	59
5° Les délégués de site	61
 Section 3. — Répartition du personnel en collèges	 61

Section 4. — Répartition des sièges	64
Section 5. — L'information du personnel	65
DEUXIÈME PARTIE. — L'ÉLECTION	67
TITRE I. — LES PARTICIPANTS AU SCRUTIN	69
CHAPITRE 1. — L'ÉLECTORAT	71
Section 1. — Les électeurs	71
A. — <i>Principe et dérogations</i>	<i>71</i>
B. — <i>Les salariés de l'entreprise</i>	<i>72</i>
C. — <i>La suspension du contrat de travail</i>	<i>75</i>
D. — <i>Les travailleurs détachés</i>	<i>77</i>
E. — <i>Les incapacités électorales</i>	<i>80</i>
Section 2. — L'établissement de la liste électorale	82
CHAPITRE 2. — L'ÉLIGIBILITÉ	85
Section 1. — Être électeur	86
Section 2. — Ancienneté	87
Section 3. — Absence de lien familial avec l'employeur	90
CHAPITRE 3. — LES SYNDICATS	91
TITRE II. — LA PRÉPARATION DU SCRUTIN	93
CHAPITRE 1. — ORGANISATION DU SCRUTIN	95
Section 1. — Temps et lieu	96
A. — <i>Date du scrutin</i>	<i>96</i>
1 ^o Premier tour	96
2 ^o Second tour	97
B. — <i>Heure et durée du scrutin</i>	<i>98</i>
C. — <i>Lieu du scrutin</i>	<i>99</i>
Section 2. — Les candidatures	99

Section 3. — Information des électeurs et propagande électorale	103
CHAPITRE 2. — PRÉPARATION DES VOTES	107
Section 1. — Moyens matériels	107
Section 2. — Vote par correspondance	109
TITRE III. — LE SCRUTIN	113
CHAPITRE 1. — LES VOTES	115
Section 1. — Le bureau de vote	116
Section 2. — Le contrôle des élections	117
CHAPITRE 2. — RÉSULTATS DU SCRUTIN	119
Section 1. — Décompte des votes	119
Section 2. — Le quorum	120
Section 3. — L'attribution des sièges	122
Section 4. — La désignation des élus	125
Section 5. — Proclamation des résultats et procès-verbal ..	130
CHAPITRE 3. — LE SECOND TOUR DE SCRUTIN	133
TROISIÈME PARTIE. — LA CONTESTATION DES ÉLECTIONS	135
TITRE I. — LE CONTENTIEUX JUDICIAIRE CIVIL	137
CHAPITRE 1. — COMPÉTENCE DU TRIBUNAL D'INSTANCE	139
Section 1. — Nature du litige	139
Section 2. — Compétence territoriale	143
CHAPITRE 2. — LA PROCÉDURE	145
Section 1. — Recevabilité de l'action	145
A. — Intérêt à agir (<i>employeurs, salariés, syndicats</i>)	145

B. — <i>Capacité</i>	147
C. — <i>Délais (durée, point de départ, terme, délégué syndical)</i> ..	147
Section 2. — Le recours	152
A. — <i>Introduction de la demande</i>	152
B. — <i>Convocation des parties</i>	153
C. — <i>Procédure contradictoire</i>	154
D. — <i>Charge de la preuve</i>	155
E. — <i>Référé</i>	156
CHAPITRE 3. — LA DÉCISION ET LES VOIES DE RECOURS	157
Section 1. — La décision	157
A. — <i>Prononcé</i>	157
B. — <i>Notification</i>	157
C. — <i>Contenu</i>	158
D. — <i>Dépens</i>	162
Section 2. — Les voies de recours	163
A. — <i>Contredit</i>	163
B. — <i>Opposition</i>	163
C. — <i>Appel</i>	163
D. — <i>Tierce opposition</i>	163
E. — <i>Pourvoi en cassation (délai, formes, le pouvoir spécial, les moyens, qui peut se pourvoir, contre quelles décisions, le mémoire en réponse, la décision de la Cour de cassation)</i>	164
F. — <i>Recours en interprétation</i>	169
CHAPITRE 4. — LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE	171
TITRE II — LE CONTENTIEUX ADMINISTRATIF	173
TITRE III. — LE CONTENTIEUX PÉNAL	175
CHAPITRE 1. — LA PROCÉDURE	177

CHAPITRE 2. — LES INFRACTIONS	179
QUATRIÈME PARTIE. — RÉGLEMENTATIONS PARTICU- LIÈRES	183
TITRE I. — AUTRES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	185
CHAPITRE 1. — LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX	187
Section 1. — Qui les désigne?	187
Section 2. — Qui peut être délégué syndical?	189
Section 3. — Formes de la désignation	192
Section 4. — Contestation de la désignation	193
Section 5. — Représentant syndical au comité d'entreprise	194
Section 6. — Représentant syndical au comité de groupe	195
CHAPITRE 2. — LE COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE	197
CHAPITRE 3. — LE COMITÉ INTERENTREPRISES	201
CHAPITRE 4. — LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL	203
CHAPITRE 5. — LES COMITÉS DE GROUPE	205
A. — <i>Composition du groupe</i>	205
B. — <i>Composition du comité de groupe</i>	207
C. — <i>Les accords négociés</i>	208
CHAPITRE 6. — LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	211
A. — <i>Représentation du comité d'entreprise</i>	211
B. — <i>Participation des salariés au conseil d'administration des entreprises nationalisées (régime intérimaire)</i>	212
C. — <i>Le secteur public</i>	213
D. — <i>Le secteur privé</i>	215

CHAPITRE 7. — LE REPRÉSENTANT DES SALARIÉS DANS LA PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE	219
TITRE II. — ENTREPRISES	221
CHAPITRE 1. — ENTREPRISES D'ARMEMENT MARITIME	223
Section 1. — Les comités d'entreprise (principe, collèges, nombre des membres, établissements distincts, élections)	223
Section 2. — Les délégués de bord (effectif du personnel et nombre des délégués, électorat et éligibilité, opéra- tions électorales, collèges)	224
Section 3. — Délégués syndicaux	226
Section 4. — Contentieux (compétence territoriale, délais, voies de recours)	226
CHAPITRE 2. — EXPLOITATIONS MINIÈRES	229
Section 1. — Délégués des ouvriers du fond et de la surface	230
A. — <i>Entreprises concernées</i>	230
B. — <i>Circonscriptions</i>	230
C. — <i>Électorat</i>	230
D. — <i>Éligibilité</i>	231
E. — <i>Opérations électorales (collèges, scrutin, résultats)</i>	232
F. — <i>Contentieux (électorat, éligibilité, opérations électorales)</i> ..	233
G. — <i>Contentieux pénal</i>	234
Section 2. — Délégués du personnel	234
Section 3. — Commissions paritaires de discipline et de conciliation	234
CHAPITRE 3. — ENTREPRISES DU SECTEUR PUBLIC	237
CONCLUSION	239
BIBLIOGRAPHIE	241

ANNEXES	243
L'organisation pratique des élections	243
I. Affiches	243
II. Protocole préélectoral	245
III. Procès-verbal des élections	247
INDEX ALPHABÉTIQUE	249